



**PRÉFET  
DU DOUBS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Demande de transport de corps ou de laissez-passer mortuaire en dehors du territoire  
métropolitain**

Article R. 2213-22 du Code général des collectivités territoriales

**La liste des pièces à fournir est indiquée au verso du document**

Je soussigné(e),

NOM et prénom : .....

Adresse : .....

Habilité sous le numéro : .....

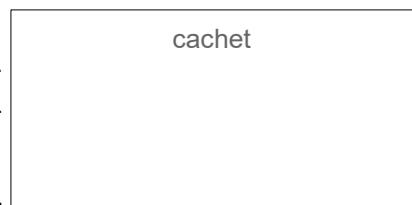
Représentant légal de l'entreprise ou de la régie funéraire .....

.....

Dûment mandatée par :

Le représentant légal (NOM, prénom) : .....

La famille du (de la) défunt(e) (nom et lien de parenté):.....



**Sollicite l'autorisation de transporter en cercueil présentant les conditions d'étanchéité requise par la  
réglementation en vigueur le corps de :**

NOM et prénom du (de la) défunt(e).....

décédé(e) le ..... à .....

Mise en bière : date : ..... commune : .....

Transport prévu le : .....

**Par voie aérienne ou par bateau :**

N° de vol ou de réservation : ..... compagnie aérienne ou maritime.....

Aéroport ou port de départ (+ pays) : .....

Aéroport ou port d'arrivée (+ pays) : .....

Escale(s) (aéroport/port + pays) : .....

**Par voie routière :**

Commune de départ:.....

Commune et pays d'arrivée : .....

Postes frontières traversés (villes + pays) : .....

Véhicule funéraire habilité immatriculé:.....

**Lieu d'inhumation (ville + pays) :** .....

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis et avoir pris connaissance des obligations contenues dans ce formulaire.

Fait à ..... le .....

Signature :

**Le dossier est à envoyer en préfecture ou en sous-préfecture du lieu de la fermeture du cercueil**

**PIECES A FOURNIR :**

1. Ce formulaire complété, revêtu du cachet, daté et signé
2. Le certificat de décès délivré par le médecin (ou certificat d'accouchement pour un enfant né sans vie)
3. L'acte de décès délivré par le maire du lieu de décès
4. L'autorisation de fermeture de cercueil délivrée par le maire du lieu de décès
  
5. Le procès-verbal de mise en bière délivré par le maire lorsque les cases « obligation de mise en bière immédiate et dans un cercueil hermétique » sont cochées
6. Le permis d'inhumer délivré par les autorités judiciaires lorsque la case « obstacle médico-légal » est cochée
7. La copie de l'arrêté d'habilitation de l'opérateur funéraire s'il exerce dans un autre département ou si le transport de corps est effectué par une entreprise étrangère.

**Le dossier complet est à transmettre à l'adresse mail suivante : [pref-polices-administratives@doubs.gouv.fr](mailto:pref-polices-administratives@doubs.gouv.fr)**